



CONSEIL COMMUNAL CHÉSEREX

Procès-verbal de la séance du conseil communal du 8 décembre 2022

Francis Baud, Président, déclare la séance ouverte.

Membres présents : 36

Membres absents : 0

Membres excusés : 4 (W. Favre, P. Marchand, L. Prélaz, V. Schirinzi)

Total membres : 40

Le quorum est atteint.

Ordre du jour

1. Acceptation du procès-verbal de la séance du 13 octobre 2022
2. Nominations statutaires : membre SIECGE, commission forestière
3. Communications du bureau
4. Communications de la Municipalité
5. Préavis No 18/2022 : Budget pour l'année 2023
6. Rapport des délégués aux associations intercommunales
7. Divers

1. Acceptation du procès-verbal de la séance du 13 octobre 2022

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2. Nominations statutaires : membre SIECGE, commission forestière

- Election d'un membre pour l'association SIECGE :
Suite au déménagement de Tucker Brabec à Genolier et donc sa démission de la SIECGE, un nouveau membre est nécessaire. Claude Chappuis Asechlimann se présente et est élue avec applaudissements.
- Commission forestière :
Francis Baud, Président, passe la parole à Dominique Fleury, Municipal, qui explique que l'étude pour ce groupement a pris du temps, car la commune de Trélex a voulu rejoindre le groupement et les études déjà effectuées devenaient caduques. Cette nouvelle étude est maintenant terminée. Un préavis et un budget sortiront en 2023 et seront étudiés par les délégués des neuf communes propriétaires concernées. Présentation du préavis : mercredi 1^{er} février 2023.
Il faut 4 membres dont un suppléant. Les conseillers suivants se portent candidats et sont élus : Alexandre Ansermet, Christopher Craw, Michel Lüscher et Christian Oderbolz. Francis Baud, Président, demande à la commission de nommer son président et son suppléant et de lui communiquer cette information.

3. Communications du bureau

- Nous n'avons pas pu faire de sortie de fin de législature depuis 2016. Le bureau a donc pris la décision de l'organiser en milieu de législature pour juin 2023, soit le jeudi 8 juin. La sortie débutera à midi et se terminera après la séance du conseil communal au Parlement vaudois. Les détails vous seront communiqués ultérieurement.
- Les dates des séances du conseil communal pour 2023 sont : le jeudi 16 mars, 8 juin, 12 octobre et 7 décembre.
- Les prochaines votations fédérales en 2023 devraient avoir lieu les 18 juin, 22 octobre et 26 novembre. Aucun scrutin cantonal n'est prévu.
- Projet du bâtiment multifonctions : Plusieurs conseillers ont demandé que les documents le concernant soient accessibles par informatique aux conseillers. Nous sommes en train de rassembler les documents et ils seront disponibles – à usage exclusif des conseillers – sur la plateforme du conseil.

4. Communications de la Municipalité

Monique Locatelli, Syndique :

- Quelques informations financières sur les rentrées fiscales : CHF 5'285'000.- personnes physiques, CHF 140'000.- personnes morales, CHF 50'000.- impôts à la source, CHF 75'000 impôts anticipés. Total : CHF 5'550'000.- à ce jour. En comparaison avec 2021 nous avons CHF 6'605'000.- dont un gros montant (CHF 1'600'000.-) constituait des gains immobiliers.
- Concernant les liquidités, le solde sur les comptes bancaires est de CHF 5'689'174.-
- La commune s'est engagée auprès du guichet mobile pour une période d'essai de quelques mois. Celui-ci permet d'optimiser les trajets en les combinant avec les transports publics, le covoiturage, les vélos, etc. Comme nous devons tous faire un effort pour la mobilité douce, la Municipalité a décidé de prolonger l'adhésion à ce guichet en 2023 en espérant que les habitants profiteront au mieux des possibilités offertes par cette application.
- Le Canton de Vaud a décidé d'accélérer l'accès au nouveau programme comptable qui sera obligatoire pour toutes les communes dès le 1^{er} janvier 2027. Cette transition se fera en trois volets successifs. Notre boursier sera prêt dès le 1^{er} janvier 2026. Il faut compter 18 mois de préparation : les travaux commenceront donc au courant 2024.
- Une pétition « SOS Communes » lancée par un groupement de communes vaudoises a récolté les signatures nécessaires pour être validée et a été présentée au Conseil d'Etat. Celui-ci a décidé de préparer un contre-projet. SOS Communes a demandé un soutien financier pour s'assurer que les objectifs de l'initiative soient suivis et qu'une campagne d'information puisse être faite. La Municipalité a décidé de soutenir en versant CHF 1'000.- (= CHF 0.80/hab).
- Les discussions et les séances de travail entre le Conseil d'Etat, l'UCV et l'AdCV sont actives et il se peut qu'un premier projet puisse voir le jour en 2023.

Patrick Barras, Municipal :

Le PACom (Plan d'affectation communal) a été donné en avril au Canton. Quelques remarques ont été faites et un rendez-vous suivra le 19 décembre pour le défendre. Une séance d'information à la population et un préavis suivront.

- Eclairage publique : nous avons demandé des modifications mais sommes confrontés à des soucis avec les éclairages à l'ancienne. La lumière peut être éteinte dans certaines parties du village (cheminements autour de la piscine, mairie)

- Bâtiment multifonctions : les marchés publics sont partis. Le Canton tarde à nous répondre. Nous avons besoin d'un parking sous-terrain, non seulement pour ce bâtiment mais pour places de locations aux habitants et nous ne sommes pas sûrs que le Canton l'accepte, vu que la tendance est de privilégier la mobilité douce ! Le bâtiment sera mis à l'enquête et une séance sera organisée pour la population.
- Rappel : délai de réponse pour ceux qui sont intéressés aux panneaux photovoltaïques : 31 janvier 2022.

Dominique Fleury

- L'opération d'arrachage des lauriers est terminée. Le Canton va relancer une opération en 2024.
- Renaturation de la Florettaz : nous avons rencontré des mauvaises surprises en découvrant une ancienne décharge datant des années 1930-1970. Il a fallu trier les déchets pollués ce qui a retardé les travaux de renaturation. Ils recommenceront le 15 janvier.

Pascal Steimer, Municipal :

- Auberge communale : les soumissions sont parties et le projet sera mis à l'enquête début 2023.
- 3 applications peuvent être téléchargées gratuitement sur votre téléphone (Android ou iPhone). OiOi Web est le site d'information de notre commune, avec un agenda, des actualités, des horaires, etc. en lien avec le site internet de la commune. Les informations sont plus rapides à consulter ! S'il y a des communications urgentes il est probable que l'administration communale passe l'information par ce biais.
- La deuxième application est le guichet mobile pour les pendulaires développé et géré par Région Nyon puis Géo-Vélo, qui est une application de circuits de vélos pour les itinéraires et les balades touristiques dans lequel se trouve un GPS spécialement pour les cyclistes. Se trouve également une extension spécialisée pour la région Grand Genève.

Yvan Laurent, Municipal :

- Fête pour les 10 ans de la piscine : le 9 décembre. Y sont invitées les autorités de l'AIAB.
- Le bassin pour enfants qui a dû être réparé est maintenant terminé.
- Nous avons mis à l'enquête le captage de la nouvelle source à la Florettaz, il n'y a pas eu d'oppositions. Le dossier suit son cours.
- En prévision d'une possible crise énergétique, la Confédération a mis sur pied un plan d'économie d'énergie, plan OSTRAL. Le plan a cinq paliers.
 1. Faire des économies d'énergie soit par des privés, soit par des entreprises,
 2. Restrictions d'utilisation, interdictions, coupures d'électricité,
 3. Restrictions d'utilisation pour les gros consommateurs = entreprises
 4. Plan d'énergie pour les productions : contingentement jusqu'à 50 % pendant une durée de maximum 8 semaines,
 5. Blackout, 4 h sans électricité. Durée de 2 semaines maximum.

Au niveau de la région on a dû mettre en place une cellule de crise à l'ORPC à Prangins.
 A Chésereux nous organiserons un point de rencontre (PRU) dans une salle de la ZUP, qui permettra de communiquer avec la population et le Canton.
 Présentation d'un petit film sur les économies d'énergie. Il faut savoir que l'eau est une denrée que le pays est obligé de mettre à disposition de sa population. Forte de ce constat, Chésereux a acheté deux génératrices, une pour la station de pompage des Fruits et une pour celle de la Florettaz.

5. Préavis No 18/2022 : Budget pour l'année 2023

Francis Baud, Président, demande à la Municipalité si elle désire faire un commentaire préalable. Ce n'est pas le cas.

Philippe Widmer lit le rapport de la commission des finances.

Il n'y a pas de questions

Vote : le préavis No 18/2022 est accepté à l'unanimité.

6. Rapport des délégués aux associations intercommunales

AEE : pas de séance

AIAB : pas de séance

SIECGE : Jacques Ansermet

Assemblée annuelle le 1^{er} décembre à Eysins : 2 préavis

1. demande de crédit pour les stations de pompage des Fruits et Florettaz. Le réseau de distribution alimente plus de 3000 habitants en énergie, en partie des sources mais également du lac. Le CODIR propose deux groupes de secours alimentés au diesel. Préavis accepté à l'unanimité.

2. Budget 2023, qui est relativement similaire à celui de 2022. Quelques ajustements ont été faits notamment sur les charges d'énergie et pour l'achat d'eau à la SAPAN. Préavis accepté à l'unanimité.

SDIS : pas de séance

ORPC : pas de séance

7. Divers

Jean François Burkhalter, Conseiller, remarque que depuis plusieurs mois quatre lampadaires ne fonctionnent pas sur la route de Chiblins. Il se demande si c'est pour habituer les habitants aux coupures et se demande qui s'occupe de l'éclairage.

Patrick Barras, Municipal, répond que le problème a été signalé. L'entreprise mandatée est venue s'en occuper, mais sans succès pour l'instant. Comme tout est électronique, il faut changer des pièces mais l'approvisionnement ne suit pas.

Michel Lüscher, Conseiller, demande quel est la subvention pour l'arrachage des lauriers. D'autre part il a remarqué que des tuyaux avaient été arrachés sur la route de Crassier et des lauriers mis à leur place.

Dominique Fleury, Municipal, répond qu'il ne s'agit pas de lauriers mais de photinias. Il est vrai que les propriétaires ont fait arracher les lauriers sans se référer au règlement de la commune.

Jean-Luc Reymond, Conseiller, informe que Uni Santé a approché les communes pour une adhésion et se demande si Chésereux veut s'aligner.

Monique Locatelli, Syndic, répond qu'il existe plusieurs associations pour la promotion de la santé auxquelles Chésereux adhère mais elle n'est pas au courant de celle-ci et va se renseigner.

Nicolas Schwab, Conseiller, a noté que nous avons plusieurs arrêts de bus à Chésereux et demande si – dans le cadre des travaux prévus pour le bâtiment multi-fonctions - un abri pourrait être ajouté à l'arrêt près de l'épicerie et de l'école.

Patrick Barras, Municipal, répond que des travaux sont prévus avec un arrêt de préférence devant l'école.

Alexandre Rigamonti, Conseiller, se demande si cet arrêt n'existait pas déjà il y a quelques années et qu'il avait été déplacé.

Patrick Barras, Municipal, répond qu'il s'agissait d'un problème avec les pavés !

Jean-Luc Reymond, Conseiller, informe qu'il s'est permis de faire circuler une initiative concernant les rentes AVS durant la séance.

Le Président



Francis Baud



La secrétaire



Lilly Steimer